

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I <sup>e</sup> L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé

– Choix du prestataire concernant l'étude sur la prise en charge psychiatrique en France (rapporteur : M. Alain Milon, sénateur) ..... 2

Mardi

19 février 2008

Séance de 11 heures 30

Compte rendu n° 08

SESSION ORDINAIRE DE 2007-2008

**Présidence**  
**de M. Nicolas About,**  
sénateur,  
*Président*



### **Étude sur la prise en charge psychiatrique en France - Choix du prestataire**

Après examen des cinq dossiers de candidatures déposés, l'office parlementaire d'évaluation des politiques de santé (OPEPS) a décidé de proposer au conseil de questure du Sénat de désigner le centre national d'expertise hospitalière (CNEH) comme affectataire de l'étude consacrée à la prise en charge psychiatrique en France.